

Services consécutifs à l'adoption du Manitoba
Annulation d'une acceptation limitée de prise de contact

Pour toute question ou pour soumettre votre demande: *Réservé à l'administration*
Composez le: 1-855-837-5542 (sans frais au Canada et aux États-Unis) *Date de réception:*
Courriel: postadoption@gov.mb.ca
Adresse postale: Services consécutifs à l'adoption du Manitoba
777, avenue Portage, 2^e étage
Winnipeg (Manitoba) R3G 0N3

Une acceptation limitée de prise de contact précise le type de contact, le cas échéant, que la personne qui l'a déposée souhaite avoir avec son parent naturel ou son enfant adulte, si celui-ci demande les documents relatifs à la naissance ou à l'adoption. Vous devez être âgé de 16 ans ou plus pour déposer une acceptation limitée de prise de contact. Personne ne peut en déposer une en votre nom.

L'objectif de cette demande est d'annuler une acceptation limitée de prise de contact déposée précédemment.

Section 1 – Renseignements vous concernant

- Je suis l'adulte adopté (doit être âgé de 16 ans ou plus)
- Je suis le parent naturel

Prénom	Deuxième prénom	Nom	
Noms antérieurs (p. ex. nom de jeune fille)		Date de naissance (JJ/MM/AAAA)	
Numéro de bureau	Numéro municipal	Nom de la rue	
Ville/Localité	Province/État	Pays	Code postal/Code ZIP
N° de téléphone au domicile		Téléphone cellulaire	
Adresse de courriel			

Services consécutifs à l'adoption du Manitoba
Annulation d'une acceptation limitée de prise de contact

Section 2 – Renseignements sur la naissance (fournir tous les renseignements connus)

À remplir si vous êtes l'adulte adopté:

Nom à la naissance		Lieu de naissance
Nom de la mère naturelle	Nom du père naturel	
Nom du parent adoptif	Nom du parent adoptif	

À remplir si vous êtes le parent naturel (vous devez remplir un formulaire distinct pour chaque enfant):

Nom à la naissance de l'enfant	
Date de naissance de l'enfant	Lieu de naissance de l'enfant
Nom de la mère naturelle (y compris le nom de jeune fille)	Nom du père naturel

Section 3 – Annulation d'une acceptation limitée de prise de contact

Je suis un adulte adopté et je souhaite annuler une acceptation limitée de prise de contact précédemment déposée pour ma ou mon:

- Mère naturelle
- Père naturel

OU

Je suis un parent naturel et je souhaite annuler une acceptation limitée de prise de contact précédemment déposée pour mon:

- Enfant nommé dans la section 2

Services consécutifs à l'adoption du Manitoba Annulation d'une acceptation limitée de prise de contact

Section 4 – Accusé de réception

- J'aimerais recevoir une confirmation que les Services consécutifs à l'adoption du Manitoba ont reçu ma demande d'annulation d'une acceptation limitée de prise de contact
- Je ne demande pas d'accusé de réception

Section 5 – Identification

J'ai joint à ma demande une copie de l'une des pièces d'identité suivantes délivrées par le gouvernement:

- Permis de conduire Passeport Certificat de naissance Carte des Services de santé Autre

Section 6 – Attestation de compréhension et de reconnaissance

En signant mon nom, je comprends que le directeur des Services à l'enfant et à la famille obtient des renseignements personnels (y compris, si nécessaire à des fins d'identification, mon numéro d'identification personnel du Manitoba) afin de pouvoir me fournir des services consécutifs à l'adoption en vertu de la Loi sur l'adoption. Je comprends que les renseignements personnels me concernant sont recueillis en vertu de l'alinéa 36(1)b) de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée et que les renseignements médicaux personnels me concernant, le cas échéant, sont recueillis en vertu du paragraphe 12(1) de la Loi sur les renseignements médicaux personnels.

Les renseignements fournis dans la présente demande sont, à ma connaissance, complets et exacts. J'atteste que je présente cette demande en toute bonne foi et sans intention inappropriée.

Signature

Date